UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR

1 rue Claude Goudimel - 25030 BESANCON Cedex

CAMPUS UNIVERSITAIRE LES HAUTS DU CHAZAL

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME

DE SIMULATION NUMERICUM SANTE

Dossier de Consultation des Entreprises

C.C.T.P.
Lot N°12 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES



Architecte mandataire :

EMMANUEL BEAUDOIN & LIONEL MILANI ARCHITECTES

26, rue Bersot - 25000 BESANCON

T. 03 81 83 47 58 - Email : contact@milanibeaudoin.com

Bureaux d'Etudes :

CEI (BET Economie - VRD - OPC - DET)

1b route de Marchaux 25000 BESANCON - contact@cei-ingenierie.fr

FDI (BET Structure)

15 rue de Lyon 25720 BEURE - contact@fdi-bet.fr

BELLUCCI (BET thermiques + Fluides + Elec + SSI)

4 rue du gay 25220 CHALEZEULE - contact@bet-bellucci.com

Frederic Poirrier (BET Acoustique)

49 rue Bersot 25000 BESANCON - fredericpoirrier@orange.fr

INDICES / OBSERVATIONS

Indice	Date	Observations
0	octobre 2026	

Sommaire

A REVETEMENTS DE SOLS ET MURS SOUPLES 3

1 GENERALITES 3
1-1 Prescription concernant tous les corps d'état 3
1-2 Documents de référence 3
1-3 Echantillons 3
1-4 Préparation des supports 3
1-5 Nature des supports 3
1-6 Réception des supports 4
1-7 Pose des revêtements 4
1-8 Documents à fournir 4
1-9 Liaison avec les autres entreprises 4
1-10 Nettoyage 4
1-11 Performance des revêtements 4
1-12 Etudes d'exécution et participation à la cellule de synthèse 4

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES 5
2.1 Travaux préparatoires 5
2.1-1 Système de protection anti-remontée d'humidité sous sol collé 5
2.1-2 Ragréage P3 5
2.1-3 Ragréage P3 fibreux 5
2.1-4 Plus-value sur ragréage P3 fibreux pour forme de pente 5
2.2 Revêtements de sols souples 6
2.2.1 Revêtement de sols linoléum 6
2.2.1-1 Revêtement linoleum acoustique U4 P3 E1/2 C2 - DLw > 19 dB 6
2.2.2 Revêtements de sols PVC compact 6
2.2.2-1 Sol PVC U4 P3 E3 C3 6
2.2.2-2 Remontées en plinthes en PVC rigide - Hauteur 100 mm 7
2.2.3 Revêtements de sols PVC pour escaliers 7
2.2.3-1 Sol PVC isophoniques U4 P3 E2 C2 pour paliers d'escaliers, avec couche d'usure transparente et décor imprimé 7
2.2.3-2 Sol PVC isophoniques U4 P3 E2 C2 pour marches d'escaliers, avec couche d'usure transparente et décor imprimé 7
2.3 Systèmes de revêtements pour salle d'eau 8
2.3-1 Sol PVC SDB homogène pastillé 8
2.3-2 Remontées en plinthes pour salle de bains 8
2.3-3 Revêtement mural système salle de bains 8
2.3-4 Siphons de sols PVC 8
2.3-5 Seuil de douche 9
2.4 Siphons et caniveaux de sol 9
2.4.1 Caniveaux et siphons avec reprise d'étanchéité 9
2.4.1-1 Façon de réservation en dalle pour intégration de siphon et légère forme de pente périphérique sur 50x50 cm 9
2.4.1-2 Siphon en acier inoxydable avec reprise d'étanchéité, de dimensions 10 x 10 cm, à sortie verticale, rosette libre 9
2.5 Divers travaux 10
2.5-1 Profils de transition entre 2 revêtements 10
2.5-2 Signalisation tactile et contrastée avec Bande d'Eveil à la Vigilance (BEV) antidérapante en PVC, selon réglementation Accessibilité sur escaliers - Bande d'environ 40 x 130 cm 10

A REVETEMENTS DE SOLS ET MURS SOUPLES

1 GENERALITES

1-1 Prescription concernant tous les corps d'état

L'entreprise ne saurait en aucun cas se prévaloir de la non connaissance du Cahier des Clauses Techniques Communes (C.C.T.C.) qui fait partie des pièces constitutives du marché au même titre et même rang que le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Les numéros de référence des articles ont une correspondance absolue entre le cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Les propositions de prix étant globales et forfaitaires, les entreprises sont invitées à vérifier les quantités portées dans le cadre de D.P.G.F. et éventuellement à y apporter toutes modifications qui s'imposent.

Les entreprises doivent obligatoirement répondre en utilisant le cadre de D.P.G.F., les refrappes n'étant pas admises, mais compte tenu de l'alinéa précédent, les modifications seront manuscrites.

1-2 Documents de référence

CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES GENERALES

L'application des normes françaises homologuées est contratuelle, en particulier les documents suivants :

DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES OU NORMES DTU

53 - REVETEMENTS SOUPLES

DTU 53.1 (NF P62-202) : Revêtements de sol textiles
NF DTU 53.2 : Revêtements de sol PVC collés

PROCEDES NON COURANTS

Tout procédé dont la mise en oeuvre n'est pas visée par les normes et/ou DTU, procédés dits non courants, doit obligatoirement faire l'objet :
- soit d'un Avis Technique délivré par le CSTB
- soit d'un Document Technique d'Application délivré par le CSTB, pour les produit faisant l'objet d'un marquage CE
- ou encore d'une confirmation d'agrément pour les homologues étrangers de l'Avis Technique ou du Document Technique d'Application

Ces documents doivent être en cours de validité
L'obtention des approbations du Bureau de Contrôle et de la Maîtrise d'Oeuvre, conditionne la mise en oeuvre du procédé
Le dossier technique est donc produit durant la phase de préparation de chantier pour ne pas perturber le planning des travaux

1-3 Echantillons

Tous les revêtements seront à faire choisir et valider au préalable par le Maître d'œuvre et la Maîtrise d'ouvrage, et ce, avant tout approvisionnement et exécution des travaux.
Le choix des coloris pourra s'opérer dans toute la gamme du fabricant.

1-4 Préparation des supports

L'Entrepreneur du présent lot devra l'application d'un produit de ragréage, agrée par le C.S.T.B. avant la pose des revêtements, afin d'obtenir une planimétrie parfaite des supports.

Dans tous les cas, les supports doivent être propres, exempts de poussière, peinture, plâtre, etc...

Les bosses et les flaches ne devront pas excéder 7 mm sous une règle de 2.00 ml.

L'humidité des chapes ne devra pas excéder 3.5 %.

1-5 Nature des supports

Dalle béton et/ou chape lissée exécutée par le maçon ou le présent lot.

1-6 Réception des supports

L'Entrepreneur du présent lot réceptionnera les supports avant le démarrage de ses travaux en présence des entreprises concernées et notamment en ce qui concerne la planimétrie et la propreté de ceux-ci.

1-7 Pose des revêtements

Les revêtements devront être soigneusement ajustés et ne devront présenter ni boursouflure, ni soulèvement et ni défaut de planimétrie.

L'Entrepreneur doit toutes les coupes droites, biaises, circulaires, etc... et découpes au pourtour d'huisseries, tuyaux, etc...

La pose des revêtements ne s'effectuera qu'en milieu tempéré et par une température ambiante minimale de 12° C.

1-8 Documents à fournir

L'Entrepreneur fournira le bon de livraison du fournisseur faisant clairement apparaître les classements UPEC des produits commandés et la certification, par le fournisseur, du classement UPEC des produits posés.

1-9 Liaison avec les autres entreprises

L'Entrepreneur du présent lot devra communiquer les épaisseurs à réserver pour les revêtements.

1-10 Nettoyage

L'Entrepreneur devra livrer l'ensemble de ses revêtements débarrassés de toutes traces de colle.

1-11 Performance des revêtements

Les revêtements devront répondre aux classements UPEC prescrits.

1-12 Etudes d'exécution et participation à la cellule de synthèse

Les prix unitaires de l'entreprise sont réputés intégrer l'ensemble des sujétions pouvant découler du fait que les études d'exécution lui sont confiées et qu'elle devra participer aux travaux de la cellule de synthèse en tant que de besoin.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 Travaux préparatoires

2.1-1 Système de protection anti-remontée d'humidité sous sol collé

Système de protection anti remontée d'humidité avec résine HYTEC E336 XTREM (EPONAL 336) de chez BOSTIK ou équivalent, comprenant :

- élimination de toutes les parties friables et mal adhérentes
- ponçage léger au disque diamant
- réalisation d'uns sciage biaisé au diamant à la base des murs périphériques et/ou engravure légère au disque sur la périphérie dans les relevés béton (longrines, relevés éventuels) pour que la solution EPONAL pénètre bien dans les relevés et assure une étanchéité parfaite.
- aspiration soignée des poussières
- mise en œuvre d'une barrière anti-humidité sur le sol, avec résine HYTEC E336 XTREM (EPONAL 336) de chez BOSTIK, au moyen d'une spatule N°3-B2 à raison de 400g/m²
- saupoudrage à refus de silice S409 à raison de 4kg/m²
- après 24 heures pour durcissement, écrêtage et aspiration soignée
- application d'une interface d'accrochage en phase aqueuse avec PRIMATECK de chez BOSTIK, à raison de 200g/m²
- mise en œuvre d'un ragréage de protection P3 à prise rapide sur 5 mm soit 10kg/m²
- débullage croisé
- Mise en place de joint SIKAFLEX pour renforcement de l'étanchéité aux pourtours des réservations des boitiers électriques au sol et autour des tuyaux d'évacuations et gaines
- Traitement des fissures suivant avis technique

Application suivant avis technique.

Attention : un soin particulier sera à apporter autour des attentes au sol (fourreaux divers sortants du dallage)

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : dans l'emprise des locaux avec sols souples sur dallages :
R+1 : COM04 STOCKAGE-RESERVE PHARMACIE + parties sur dallages des DEGAGEMENT 01 et 02 + SIM09 DEBRIEFING 2 + SIM15 DEBRIEFING4 + SIM 17 SIMULATION PROCEDURALE + PLACARDS - SIM 17 SIMULATION PROCEDURALE

2.1-2 Ragréage P3

Réalisation d'un ragréage type P3 destiné à recevoir un revêtement de sol résilient collé ou d'un sol coulé ou d'une peinture de sol, à raison de 5.00 kg/m², compris préparation du support.

Support : Chape ou dallage béton

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte :
- Tous niveaux confondus : dans l'ensemble des locaux recevant un sol souple, sauf au R+1 dans la Passerelle et dans le Sas de liaison entre les bâtiments Galien/Fleming existants
- RDC : dans l'emprise du Local vide d'air, de la Sous-station et du Sas attenant, en provision pour réalisation des peintures de sols

2.1-3 Ragréage P3 fibreux

Sur support préalablement préparé, réalisation d'un ragréage type P3 fibreux, destiné à recevoir un revêtement de sol résilient collé, à raison de 5.00 kg/m².

Support : Plancher bois ou dallage/dalle béton, dont supports avec d'anciens revêtements déposés à reprendre

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : dans la Passerelle, y compris partie de rampes (bois et béton) et dans le Sas de liaison bât. Galien/Fleming repris en sol souple

2.1-4 Plus-value sur ragréage P3 fibreux pour forme de pente

Toutes sujétions d'adaptation et réalisation d'un ragréage type P3 fibreux, sur forme de pente de rampe destinée à recevoir un revêtement de sol résilient collé.

Support : Plancher bois ou dalle béton en pente

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : dans la Passerelle, pour préparations des parties de rampes (bois et béton) destinées à recevoir un sol souple collé

2.2 Revêtements de sols souples

Pour l'ensemble des postes de sols souples et plinthes éventuelles à la suite, un minimum de 10 couleurs / teintes et motifs différents devront être présentés à la maitrise d'oeuvre et à la maîtrise d'ouvrage pour validation.

2.2.1 Revêtement de sols linoléum

Fourniture et pose d'un revêtement de sol à base de matériaux naturels de la famille des revêtements linoléum sur support jute, composé d'huile de lin, de résines naturelles, de farine de liège et de bois, de charges minérales et de pigments.
Revêtement recevant un traitement de protection permettant d'éviter le décapage et de différer la métallisation.
Pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse, y compris cordons de soudage à chaud des lés.
Performances techniques suivant indications figurant ci-après.

Mode de métré : surface nette à revêtir

2.2.1-1 Revêtement linoleum acoustique U4 P3 E1/2 C2 - DLw > 19 dB

Fourniture et pose de revêtement de sol en linoléum sur support de jute avec un envers mousse, en lès, épaisseur 3,5 mm, de type MARMOLEUM DECIBEL de chez FORBO ou techniquement équivalent

Classement UPEC : U4 P3 E1/2 C2
Épaisseur totale : **3.5 mm**
Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Cfl-s1
Efficacité acoustique : ∆DLw = **19 dB**
Poinçonnement rémanent selon NF EN 433 ≤ **0,20 mm**
Masse surfacique : **3 100 g/m²**
Traitement de protection pour mise en service sans décapage et métallisation
Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant
Y compris toutes sujétions pour joints soudés à chaud + étanchéité en rives afin de bénéficier du classement E2
Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
Différents coloris seront mis en œuvre.

Le sol marmoléum doit justifier d'une performance environnementale avec une FDES valide à la date de construction du bâtiment.
Les émissions carbones issues de cette FDES doivent être inférieures ou égales à 12 kgCO2 eq/m² sur 25 ans.
Le sol marmoléum doit justifier d'une étiquette de qualité d'air intérieur de performance QAI : A+

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : dans l'ensemble des locaux avec sols souple, y compris dans la Passerelle et dans le Sas de liaison bât. Galien/Fleming repris en sol souple ; sauf dans les Locaux Ménage (R+1 et R+2) et sur les volées et l'ensemble des paliers d'escaliers (R+3 notamment)

2.2.2 Revêtements de sols PVC compact

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène ou homogène recevant un traitement de protection affranchissant l'exploitant de toute métallisation ultérieure, ainsi qu'un traitement fongistatique et bactériostatique.

Sol en lés ou en dalles y compris pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse et cordons de soudage à chaud des lés selon préconisations du fabricant.

Performances techniques suivant indications figurant ci-après.

Coloris et motifs éventuels selon choix de l'architecte dans la gamme du fabriquant.

Mode de métré : surface nette à revêtir

2.2.2-1 Sol PVC U4 P3 E3 C3

Epaisseur de la couche d'usure pour les revêtements hétérogènes : ≥ **0,7 mm / 0,9 mm / 1 mm**
Poids pour les revêtements homogènes : **< 3 700 g/m² / 3 500 g/m² / 3 200 g/m² / 3 000 g/m² / 2 800 g/m²**
Groupe d'abrasion : T pour les revêtements hétérogènes, **F / M / P pour les revêtements homogènes**
Poinçonnement rémanent selon NF EN 433 ≤ **0,10 mm / 0,05 mm / 0,03 mm**
Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Cfl-s1 mini
Coefficient de glissance selon EN 13 893 : ≥ 0,30
Glissance selon norme DIN 51 130 : classe R9 ou R10 suivant localisations
Charge électrostatique selon EN 1815 : < 2 kV (sur ciment)
Aptitude au plancher chauffant selon EN 12 524

Pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse, y compris cordons de soudage à chaud des lés.

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte :
- R+1 et R+2 : dans les Locaux Ménage
- R+3 : sur le Palier maintenance (hors cage d'escaliers)

2.2.2-2 Remontées en plinthes en PVC rigide - Hauteur 100 mm

Fourniture et pose de système de remontée en plinthe complet, comprenant :

- profil de remontée assurant la remontée en continu du revêtement de sol
- profil de finition à recouvrement par gorge

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte :
- R+1 et R+2 : dans les Locaux Ménage
- R+3 : sur le Palier maintenance (hors cage d'escaliers)

2.2.3 Revêtements de sols PVC pour escaliers

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène isophonique recevant un traitement de protection affranchissant l'exploitant de toute métallisation ultérieure, ainsi qu'un traitement fongistatique et bactériostatique.

Le revêtement respectera les exigences de la règlementation en matière d'accessibilité des personnes handicapées (intégration des bandes podotactiles sans désaffleur à chaque palier desservant un étage, première et dernière contre-marches de couleur contrastées, nez de marches contrastés, non glissants et sans débord excessif par rapport à la contre-marche).

Y compris toutes sujétions pour finitions et arrêts soignés des revêtements de sols et marches, contre les profils d'arrêts en plats acier à l'aplomb des garde-corps (y compris au droit des paliers), mis en place au préalable par le lot Métallerie - serrurerie.

Performances techniques suivant indications figurant ci-après.

Coloris et motifs selon choix de l'architecte dans la gamme du fabriquant.

2.2.3-1 Sol PVC isophoniques U4 P3 E2 C2 pour paliers d'escaliers, avec couche d'usure transparente et décor imprimé

Revêtement PVC isophonique, multicouche, armaturé, non chargé, à couche d'usure transparente, sur sous-couche mousse.

Couche d'usure $\geq$ 0,85 mm
Groupe d'abrasion : T
Poinçonnement rémanent selon NF EN 433 $\leq$ 0,20 mm
Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Cfl-s1 mini
Efficacité acoustique : ΔDLw $\geq$ 18 dB
Classe de sonorité à la marche selon NF S31-074 : < 65
Charge électrostatique selon EN 1815 : < 2 kV (sur ciment)

Pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse, y compris cordons de soudage à chaud des lés et toutes sujétions de jonction parfaite avec le système mis en oeuvre au droit des marches d'escaliers.Mode de métré : surfaces nettes à revêtir

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : sur les paliers d'escaliers, sauf Palier "maintenance" (hors cage d'escaliers) au R+3 (accès local CTA)

2.2.3-2 Sol PVC isophoniques U4 P3 E2 C2 pour marches d'escaliers, avec couche d'usure transparente et décor imprimé

Revêtement PVC isophonique, multicouche, armaturé, non chargé, à couche d'usure transparente, sur sous-couche mousse, composé d'un seul élément comprenant le plat de marche, le nez de marche renforcé en épaisseur (antidérapant, strié et contrasté) et la contremarche, y compris couleur contrastée sur les contremarches des premières et dernières marches de chaque volée d'escalier.

Couche d'usure $\geq$ 0,85 mm
Groupe d'abrasion : T
Poinçonnement rémanent selon NF EN 433 $\leq$ 0,20 mm
Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Cfl-s1 mini
Efficacité acoustique : ΔDLw $\geq$ 18 dB
Classe de sonorité à la marche selon NF S31-074 : < 65

Charge électrostatique selon EN 1815 : < 2 kV (sur ciment)

Pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse, y compris cordons de soudage à chaud des lés.

Revêtement de sol de type Tarastep de chez Gerflor ou techniquement équivalent.

Mode de métré : surface nettes à revêtir sur marches et contremarches

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : sur les volées d'escaliers

2.3 Systèmes de revêtements pour salle d'eau

Système de revêtements de sol et de mur étanches pour les pièces d'eau bénéficiant d'un Avis Technique.

2.3-1 Sol PVC SDB homogène pastillé

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC homogène recevant un traitement fongistatique et bactériostatique.

Sol en lés coloré dans la masse, calandré, compacté avec parement grainé par des pastilles antidérapantes aux pieds nus.

Epaisseur totale ~ 2,4 mm
Groupe d'abrasion : P
Poinçonnement rémanent selon NF EN 433 ≤ 0,10 mm
Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Bfl-s1
Glissance humide selon norme DIN 51 097 : classe AB
Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2 certifié NF UPEC

Pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse, y compris cordons de soudage à chaud des lés et barre de seuil PVC au droit de la porte d'accès au local.

Revêtement de sol de type Elegance SD de chez Gerflor ou techniquement équivalent.

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : Dans le sanitaire-douche de la Chambre SIM13

2.3-2 Remontées en plinthes pour salle de bains

Fourniture et pose de système de remontée en plinthe de 13 cm complet, comprenant :

- profil de remontée assurant la remontée en continu du revêtement de sol ;
- profil de diminution pour raccordement avec le revêtement mural ;
- compatibles avec les systèmes de type Taradouche de chez Gerflor ou techniquement équivalent.

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : En périphérie du local sanitaire-douche de la Chambre SIM13

2.3-3 Revêtement mural système salle de bains

Fourniture et pose d'un revêtement de mur PVC multicouches en lés, adapté aux locaux humides, avec traitement fongistatique et bactériostatique, y compris toutes sujétions de raccordement au revêtement de sols en remontée de plinthes et d'étanchéité au droit des huisseries.

Epaisseur totale ~ 0,92 mm
Réaction au feu selon EN 13 501-1 : B-s2,d0

Pose collée au moyen d'une colle en dispersion aqueuse, y compris cordons de soudage à chaud des lés.

Revêtement muraux de type Calypso, compatibles avec les systèmes de type Taradouche de chez Gerflor ou techniquement équivalent.

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : Dans le sanitaire-douche de la Chambre SIM13

2.3-4 Siphons de sols PVC

Les travaux comprennent :

- l'implantation du siphon ;

- si nécessaire, le carottage de la dalle pour permettre le passage du manchon servant d'attente pour le plombier en sous-face de dalle ;
- la fourniture et pose du manchon de traversée de dalle, y compris toutes sujétions de calfeutrement pour reconstitution du coupe-feu de traversée de la dalle ;
- la fourniture et pose d'un siphon de sol PVC à grille aluminium et sortie verticale (y compris obturation de la sortie horizontale en cas d'utilisation de siphon mixte), compatible avec le système de revêtement de sol et son avis technique et bénéficiant d'un procès-verbal de réaction M1 ;
- toute sujétion de raccordement sur le fourreau de traversée de dalle, ainsi qu'au revêtement de sol pour assurer une parfaite étanchéité du sol de la salle de bains ;
- Siphons de sols PVC compatibles avec les systèmes de type Taradouche de chez Gerflor ou techniquement équivalent.

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : Dans le sanitaire-douche de la Chambre SIM13

2.3-5 Seuil de douche

Fourniture et pose de seuil, comprenant :
- Soudure avec le revêtement pour une parfaite étanchéité
- Double encollage polychloroprène
- Masticage autour des pieds d'huisserie (mastique PU ou MS Polymère)

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : R+1 : Au droit du BP d'accès au sanitaire-douche de la Chambre SIM13

2.4 Siphons et caniveaux de sol

2.4.1 Caniveaux et siphons avec reprise d'étanchéité

2.4.1-1 Façon de réservation en dalle pour intégration de siphon et légère forme de pente périphérique sur 50x50 cm

Façon de réservation en dalle pour intégration de siphon et légère forme de pente périphérique comprenant :

- support : dalle en béton armé
- réservation adaptée au dimensions du siphon + son évacuation et légère forme de pente sur environ 50x50 cm au droit du siphon
- toutes sujétions de coordinations et indications anticipées au lot Gros-Oeuvre, avec fourniture du cadre support spécial incorporé en dalle

Localisation :
Selon plans de l'architecte : R+1 et R+2 : pour mise en oeuvre des siphons dans les locaux Ménage

2.4.1-2 Siphon en acier inoxydable avec reprise d'étanchéité, de dimensions 10 x 10 cm, à sortie verticale, rosette libre

Fourniture et pose de siphon de sol en acier inoxydable, de type Limatec 10 40 D ou techniquement équivalent, comprenant :

- support : dalle ou dallage en béton armé ;
- siphon à encastrer, en acier inoxydable EN 1.4301, avec garde d'eau suivant norme NF EN 1253-1 ;
- cadre support spécial incorporé en dalle ou dallage au moment du coulage, pour permettre pose du siphon après coulage ;
- avec prise de terre ;
- sortie verticale diam. 40 mm ;
- rosette libre ;
- écoulement : $\geq$ 0.24 l/s ;
- garde d'eau : 15 mm ;
- charge ponctuelle admissible : concentrée = 1,3 kN ;
- sujétions de réservation en dalle ou dallage ;
- calage du cadre support en coffrage.

Localisation :
Selon plans de l'architecte : R+1 et R+2 : dans les locaux Ménage

2.5 Divers travaux

2.5-1 Profils de transition entre 2 revêtements

Fourniture et pose de profilés de transition entre 2 revêtements de sol, adaptés au support et intégrant la présence éventuel de chauffage au sol, y compris toutes sujétions de découpe et de fixation.

Localisation :
Selon plans et indications de l'architecte : Tous niveaux confondus : au droit des BP entre 2 locaux avec revêtements de sols différents, notamment BP donnant sur les Sanitaires, Vestiaires, cage d'escaliers et locaux Ménage

2.5-2 Signalisation tactile et contrastée avec Bande d'Eveil à la Vigilance (BEV) antidérapante en PVC, selon réglementation Accessibilité sur escaliers - Bande d'environ 40 x 130 cm

Fourniture et mise en œuvre d'une signalisation tactile (BEV) en PVC conforme à la réglementation Accessibilité en vigueur pour les ERP neufs, comprenant :

- signalisation tactile par mise en œuvre de bande à reliefs en PVC, avec largeur d'au moins 40 cm ; sur toute la largeur de la volée (+/- 10 cm) - environ 40 x 130 cm en moyenne
- implantée à 50 cm de la première marche descendante (si possible, sinon placée à un giron de la marche, c'est-à-dire à 28 cm minimum, si le recul / espace sur palier n'est pas suffisant)
- matière : PVC, non lisse - antidérapante, avec bonne tenue aux UV
- coloris selon choix architecte avec contraste suffisant par rapport aux supports
- toutes sujétions de préparation, d'adaptation et de fixation / raccord aux supports
- modèle et implantations à valider avec la MOE
- ensemble des supports rendus nets

Mode de métré : 1 bande par ensemble, comptée pour chaque volée d'escalier à traiter

Localisation :
Selon plans et détails de l'architecte : Dans la cage d'escaliers : Au droit de l'ensemble des paliers hauts contre volées de plus de 2 marches